

Le cas canadien

Ekundayo AGOSSO, doctorant, Faculté de droit, Université de Laval

Le cas du Chili

Pilar MORAGA, Professeure, Faculté de droit, Université du Chili

Le rôle de l'expert dans les controverses du milieu antarctique

Luis Valentin FERRADA, Professeur, Faculté de droit, Université du Chili

15h45 - LA PREUVE ET L'EXPERTISE DANS LES PROCÈS RELATIFS À LA BIODIVERSITÉ ET À LA MER

Table ronde animée par Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche au CNRS, Directrice du CERIC, UMR 7318 DICE-CERIC, Aix-Marseille Université

L'exemple de l'atteinte à l'intégrité du milieu marin devant le juge international

Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, UMR 7318 DICE-CERIC, Aix-Marseille Université

Le cas brésilien

Carina OLIVEIRA, Professeure, Faculté de droit, Université de Brasilia

Fernanda Castelo Branco ARAÚJO, chercheur au Grupo de Estudos em Direito, Recursos Naturais e Sustentabilidade (Gern-UnB)

Ricardo COUTINHO, Professeur à l'Instituto de Estudos do Mar Almirante Paulo Moreira IEAPM, Université de Brasilia

Les atteintes à la biodiversité devant le juge canadien

Paule HALLEY, Professeure, Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement, Université de Laval

Informations pratiques à retrouver sur le site internet du CERIC

<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ceric/colloque-du-gdri-jel-justice-and-environmental-law>

« La preuve et l'expertise dans les procès environnementaux »



Création et Impression : DICE-CERIC Martine PERRON - Impression DPSI AMU

29 et 30
novembre
2021

Faculté de droit et de
science politique

5 Av. Robert Schuman, Aix-en-Provence

Colloque international organisé en
visioconférence

Contact : inscription.colloque.ceric@gmail.com

<https://justiceenvironmentallaw.com>

29 novembre 2021

14h00 - Ouverture du colloque



TRADUCTION ESPAGNOL-PORTUGAIS-FRANÇAIS

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET, *Professeure de droit, Directrice du Groupe de Recherche International JEL (Justice and Environmental Law)*

▲ 14h10 - LA PREUVE ET L'EXPERTISE DEVANT LES JUGES DE L'ORDRE INTERNE ET INTERNATIONAL

Table ronde animée par Fernanda TONETTO, *chercheur au Grupo de Estudos em Direito, Recursos Naturais e sustentabilidade, Gern, UnB*

Devant le juge international

Sandrine MALJEAN-DUBOIS, *Directrice de recherche au CNRS, UMR 7318 DICE-CERIC, Aix-Marseille Université*

Devant le juge brésilien

Daniela MARQUES, *Professeure, Faculté de droit, Université de Brasilia*

Devant le juge canadien

Marie-Eve ARBOUR, *Vice-doyenne et Professeure, Université de Laval*

Devant le juge chilien

Ezio COSTA, *Professeur, Faculté de droit, Université du Chili*

▲ 15h50 - LA PREUVE ET L'EXPERTISE DANS LES PROCÈS RELATIFS À LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU

Table ronde animée par Salvador MILLALEO, *Professeur, Faculté de droit, Université du Chili*

Le contentieux de la pollution de l'air en droit de l'Union européenne

Estelle BROSSET, *Professeure, UMR 7318 DICE-CERIC, Aix-Marseille Université*

Les procès relatifs à l'accès et à la pollution de l'air et de l'eau au Brésil

Gabriela B. L. MORAES, *Professeure, Faculté de droit, Université de Brasilia*
André FERRACO, *doctorant, Université de Brasilia*

En droit canadien

Michel BELANGER, *Avocat au Barreau de Québec*

En droit chilien

Jorge ARANDA, *Professeur, Faculté de droit, Université du Chili*

30 novembre 2021

▲ 10h00-12H00 - LA PREUVE ET L'EXPERTISE DANS LES PROCÈS RELATIFS AU RISQUE NUCLÉAIRE



TRADUCTION JAPONAIS-FRANÇAIS

Table ronde animée par Yoko MASUZAWA, *Professeur, Nagoya University*

Evidence and expertise in compensation litigation regarding the Fukushima nuclear power plant accident - Focusing on the precautionary principle and the proportionality principle

Tadashi OTSUKA, *Professeur, Waseda University*

Preuve et expertise en matière nucléaire : de quelques enseignements tirés du régime d'indemnisation des victimes des essais nucléaires

Marie LAMOUREUX, *Professeure, UMR 7318 DICE-CERIC, Aix-Marseille Université*

Preuve et expertise dans les procès environnementaux : le cas de l'énergie nucléaire en France

Marc LEGER, *Professeur émérite de l'Institut national des sciences et techniques numériques*

Recent developments on administrative nuclear power plant litigation in Japan

Noriko OKUBO, *Professeure, Osaka University*

▲ 14h00 - LA PREUVE ET L'EXPERTISE DANS LES PROCÈS RELATIFS AU CLIMAT



TRADUCTION ESPAGNOL-PORTUGAIS-FRANÇAIS

Table ronde animée par Géraud de LASSUS ST-GENIÈS, *Professeur, Faculté de droit, Université de Laval*

La réponse du juge français : du juge administratif au juge judiciaire

Laura CANALI, *doctorante contractuelle, UMR 7318 DICE-CERIC, Aix-Marseille Université*

Le cas brésilien

Larissa COUTINHO, *doctorante, Faculté de droit de l'Université de Brasilia*